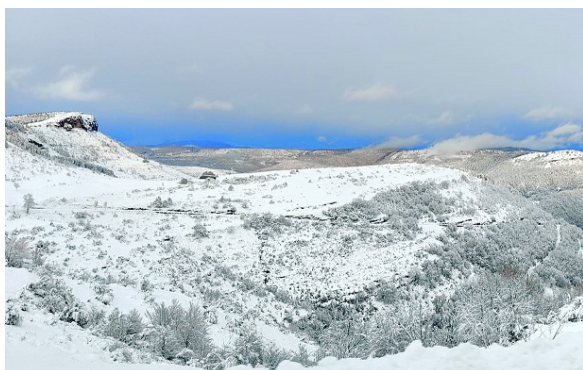




# La Revue #4

## Février 2026



### Sommaire

[Grand Site de France](#)

[Natura 2000](#)

[Petites villes de demain](#)

[Solidarités territoriales](#)

[Culture](#)

[Eau et assainissement](#)

[Les brèves des communes](#)

[Le coin des partenaires](#)

### Édito du Président Henri Couderc

Ce #4 de la Revue, bulletin de liaison trimestriel communautaire, sera le dernier du mandat 2020-2026, qui s'achèvera avec l'élection de la nouvelle équipe communautaire et l'installation d'un nouveau Conseil communautaire, au terme du scrutin des 15 et 22 mars prochains.

Désormais, l'Assemblée délibérante comptera **trente-sept conseillers communautaires issus des 17 communes-membres**, conformément à la décision des élus adoptée courant 2025 et aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2025. Ces derniers seront désignés dans l'ordre du tableau municipal en fonction du nombre de sièges impartis pour les communes de moins de 1.000 habitants, ou fléchés dès le scrutin pour la commune de Florac-Trois-Rivières (+1.000 habitants).

Dans le strict respect des règles liées à la période de réserve électorale, ce bulletin - nouvelle formule en ligne inaugurée en mai 2025- vous présentera l'**avancement des projets et travaux communautaires**, ainsi

Sans oublier les dernières nouvelles du **programme national Petites villes de demain**, reconduit jusqu'à fin 2026, ou de la mise en œuvre du **plan d'actions 2024-2031 du label ministériel Grand Site de France des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses**.

Le « renouvellement général » des élus du bloc communal (communes et intercommunalité) de mars 2026 est un terme consacré par le code général des collectivités territoriales. Il porte particulièrement bien son nom à l'occasion de ce scrutin, puisque le renouvellement s'annonce important, notamment en raison de la décision de nombreux maires ou conseillers de ne pas briguer un nouveau mandat.

Dans ce contexte annoncé et, par anticipation, une attention toute particulière sera apportée à l'accueil des nouveaux élus. Il s'agit de pouvoir consacrer un temps nécessaire pour dispenser l'ensemble des informations utiles à l'exercice du mandat au sein de l'intercommunalité. Cette action s'appuiera sur un guide pratique d'accueil ainsi qu'un mini

que les informations pratiques ou liées aux actions conduites par nos partenaires.

Vous pourrez ainsi suivre les gros travaux conduits en matière d'Eau potable et d'Assainissement, découvrir une initiative locale « compotes maison » pour les jeunes enfants accueillis en crèches, trouver des idées de sorties culturelles avec la programmation de la Genette Verte, ou encore en apprendre plus sur le projet de caisse locale alimentaire en Sud Lozère...

Pour ma part, je cesserai officiellement mes fonctions de Président après avoir convoqué le Conseil communautaire d'installation du 16 ou du 23 avril 2026 (selon le nombre de tours de scrutin dans les communes-membres) et ouvert cette séance solennelle.

Je formule à ce titre l'humble vœu que les prochains élus communautaires prennent tout autant de plaisir que j'en ai eu ces dernières années à défendre et faire aboutir les projets communautaires... Depuis la simple action destinée à améliorer les services publics du quotidien de nos concitoyens... Au projet plus ambitieux de construction d'un équipement mobilisant plusieurs millions d'euros.

parcours de 3 journées de formations avec visites sur le terrain, en lien avec les partenaires (finances publiques, DDT, Parc national des Cévennes...), pour une mise en œuvre effective et opérationnelle dès le début du mandat.

Je vous souhaite donc une agréable lecture de ce nouveau numéro et des informations relatives aux actions de l'intercommunalité et des communes-membres... Je vous invite aussi à les partager sans modération ! Vous pouvez enfin suivre les actualités sur la page Facebook Gorges Causses Cévennes et sur l'application illiwap.



**Bonne lecture et  
bon vent à la Communauté de  
communes Gorges Causses Cévennes !**

---

## **GRAND SITE DE FRANCE** **Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses**

Suite à l'obtention du label en 2024, pour une durée de 8 ans, la mise en œuvre du plan d'action se poursuit.

### **Une équipe étoffée et une nouvelle dynamique engagée**

Antoine FRANÇOIS, Chargé de mission coordination - gestion administrative et juridique des projets a rejoint l'équipe le 5

En collaboration avec Camille HAGEN, Chargée de mission Paysage, Médiation et Valorisation et David BENYAKHOU, DGS

janvier 2026. Originaire de l'Allier et âgé de 37 ans, il arrive de Chambéry, où il dirigeait un bureau d'étude de conseil spécialisé en assistance à maîtrise d'ouvrage, avec une solide expérience de 12 ans en urbanisme, paysage et ingénierie de projet territorial et surtout, une expérience confirmée en secteur rural de montagne et en accompagnement des collectivités territoriales dans leurs transitions et la mise en œuvre de leurs politiques d'aménagement.

et Directeur du Grand Site de France, **l'équipe est chargée de coordonner l'action des nombreux partenaires du projet** : communautés de communes Millau Grands Causses et Aubrac Lot Causses Tarn, Offices et agences de tourisme, Entente Unesco Causses et Cévennes - Patrimoine Mondial, Parc national des Cévennes et les services déconcentrés de l'État : DREAL, Préfecture, DDT, UDAP...).



*Antoine François, Camille Hagen et David Benyakhov*

## **Les grandes orientations et actions structurantes de 2026**

Afin de mieux valoriser l'identité et les enjeux du Grand Site, une **refonte complète de la communication** sera opérée avec, notamment, la mise en ligne d'un **site internet dédié**. Pensé comme un véritable centre de ressources, il proposera également une lecture sensible du paysage, pour mieux comprendre la richesse, la fragilité et l'évolution de ce territoire d'exception.

Tout au long de l'année, un **programme spécifique d'animations et de médiation** sera déployé. Rencontres, sorties de terrain, temps d'échanges et actions pédagogiques viendront nourrir le dialogue avec les habitants, les acteurs locaux et les

2026 sera également marqué par le lancement d'un **observatoire du territoire**, outil stratégique destiné à collecter et structurer des données à toutes les échelles. En croisant les analyses (environnementales, socio-économiques, paysagères, touristiques, ...) il permettra de **mieux comprendre les dynamiques** à l'œuvre et d'**éclairer les décisions** face aux enjeux actuels et futurs.

Un **observatoire photographique du paysage** vient compléter ce dispositif. À travers des points de vue reconduits dans le temps, il permettra de **suivre l'évolution du cadre de vie** dans lequel nous habitons, d'**objectiver les transformations** et de

visiteurs. L'objectif : renforcer le lien nourrir une réflexion collective sur entre le paysage, celles et ceux qui l'avenir de nos paysages. l'habitant et celles et ceux qui le découvrent.



© Benoit Colomb

Ces nouvelles dynamiques s'inscrivent dans une volonté claire : mieux CONNAITRE, mieux PARTAGER et mieux PRÉSERVER ce territoire remarquable et notre patrimoine. Pour suivre ces projets et rester informés, rejoignez le Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses sur Instagram !

**Page Instagram du Grand Site**

## NATURA 2000

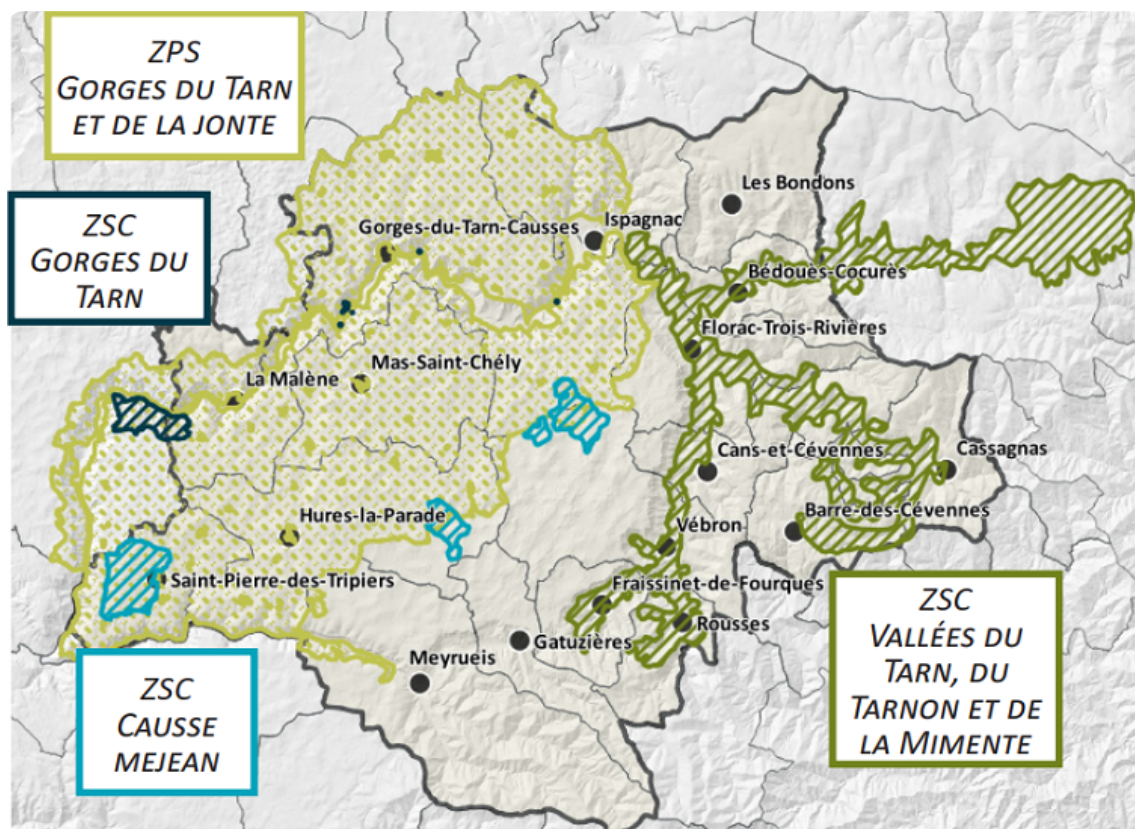
La Communauté de communes est la structure porteuse de l'animation de 4 sites **Natura 2000**. L'association **COPAGE** est le prestataire pour l'animation et la gestion de ces 4 sites depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Début novembre 2025, se sont réunis les Comités de pilotage (COPIL), avec à l'ordre du jour, le bilan de l'animation de l'année 2025 et les actions prévisionnelles prévues pour 2026. Le COPIL du site « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » s'est poursuivi par une visite de terrain sur l'évaluation d'incidence réalisée dans le cadre du [projet d'extension de la Via-ferrata de Rousses](#).



En 2025, en plus de la [poursuite du travail d'animation et gestion](#) des 2 chargées de mission, les derniers contrats, dans le cadre des Mesures Agro - Environnementales et Climatiques (MAEC), ont été contractualisés avec les agriculteurs. Deux [études](#) ont également été réalisées par l'Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) [sur les chauves-souris et les passereaux](#), afin d'accroître la connaissance de ces populations sur le territoire.

En 2026, les chargées de missions réaliseront, entre autres, la [révision des Documents d'Objectifs \(DOCOB\)](#) des 3 sites des Gorges et des Causses. La révision permet de définir si les DOCOB ont besoin d'être simplement mis à jour ou révisés en totalité. Elle sera encadrée et suivie par un Comité technique/scientifique composé des personnes compétentes du territoire. Une demande d'accompagnement a été formulée auprès du Conservatoire Botanique National (CBN) Méditerranéen pour la cartographie.



## PETITES VILLES DE DEMAIN

Lancé en octobre 2020 et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le programme Petites villes de demain a pour objectif de **renforcer les moyens des communes de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire** (habitat, espaces et équipements publics, mobilité, patrimoine...)



Devant arriver à échéance en mars 2026, le **dispositif se poursuivra jusqu'à fin 2026** afin d'assurer la transition avec les nouvelles équipes municipales, maintenir la dynamique enclenchée et permettre la continuité des actions engagées. « Cette prolongation répond à une nécessité. En effet, la revitalisation des territoires ne se décrète pas, mais doit s'inscrire dans le temps long » a pu souligner l'Association des Petites Villes de France.

Cela se confirme également sur le territoire de notre Communauté de communes. Fin 2025, un tiers des actions a été livré, et 50% sont, soit engagées, soit en études préalables. 2026 sera donc une nouvelle année riche en projets à concrétiser pour les communes lauréates, avec notamment la **phase 2 de la réhabilitation des écoles de Florac**, la **rénovation de logements communaux** sur la commune de Gorges du Tarn Causses, les **premiers aménagements du Centre d'Art Citoyen de Sainte Énimie**, et la **rénovation énergétique avec aménagement de la cour (cour Oasis) pour l'école publique d'Ispagnac**.

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### Contrat Local de Santé

#### Atelier cocktails sans alcool

Le samedi 10 janvier 2026, la **Genette Verte**, le **Contrat Local de Santé** et le **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Les 4 Roches** ont organisé un atelier cocktails sans alcool, ouvert à toutes et tous. Les participant·es ont pu tester différentes combinaisons de saveurs, imaginer leur propre recette et la faire déguster aux autres. De la coco à la fraise, en passant par la mangue, le citron ou encore l'orange, chacun·e a laissé libre cours à sa créativité.



L'atelier a réuni une douzaine de participant·es et coïncidait avec la période du Dry January, un défi de plus en plus connu, consistant à ne pas consommer d'alcool pendant le mois de janvier, afin de faire une pause et de questionner ses habitudes.

La programmation du spectacle *Justin* à cette période était ainsi une bonne occasion de proposer cette action, qui a permis de montrer qu'il existe des alternatives conviviales et gourmandes à la consommation d'alcool.

À l'issue de l'atelier, trois cocktails ont été élus parmi les créations proposées : l'Oranginette, le Mangococo et la Coccinelle. Ces recettes ont ensuite été vendues lors de la buvette du soir, avant et après le spectacle *Justin*, qui aborde la question de l'alcoolisme social et ordinaire.

**Alcool : les repères de consommation pour limiter les risques**

**Sur une journée, l'alcool c'est maximum 2 verres standard**

**Sur une semaine, c'est minimum 2 jours sans alcool**

**Et c'est maximum 10 verres standard par semaine**

**Un verre standard, qu'est-ce que c'est ?**  
C'est un verre qui contient 10 g d'alcool pur

Par exemple :

- 25 cl de bière à 5°
- 10 cl de vin mousseux à 12°
- 10 cl de vin à 12°

**Attention au degré d'alcool de la boisson**

- 25 cl de bière à 10° → 20 g d'alcool pur

soit **2** verres standard

**ALCOOL INFO SERVICE.FR**  
0 980 980 930

### Comité citoyen pour une Caisse locale alimentaire en Sud Lozère

Samedi 7 février 2026, l'amphithéâtre de l'Institut Agro de Florac a accueilli la matinée de lancement du comité citoyen pour une caisse locale alimentaire en Sud Lozère. Pour rappel, **la caisse locale alimentaire s'inspire du fonctionnement de la Sécurité Sociale de la santé et a pour objectif de permettre à chacun·e d'accéder à une alimentation locale, choisie et de qualité.**

Animée par le PAT du PETR Sud Lozère, le Contrat Local de Santé Gorges Causses Cévennes, le REEL-CPIE 48 et le groupe de travail, **71 personnes** ont participé à cette réunion marquant le début d'une démarche citoyenne et collective au service des habitants du Sud Lozère.

Cette rencontre visait à former un comité citoyen volontaire pour s'engager dans la conception de la caisse locale alimentaire durant les prochains mois, accompagné par le groupe de travail.

L'ensemble des participants a pu réfléchir et échanger en petits groupes autour d'un atelier abordant :

- les **savoirs à développer** pour comprendre une caisse locale alimentaire et ses impacts,
- leurs **attentes** vis-à-vis d'un projet citoyen comme celui-ci,
- leurs **besoins** pour favoriser l'investissement.

Les discussions ont révélé un véritable intérêt pour ce **projet local, solidaire et participatif.**

Le comité citoyen formé se réunira une fois par mois jusqu'à l'été 2026.

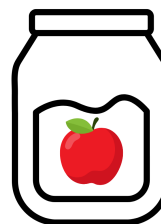


## Enfance jeunesse

### Des compotes maison pour régaler les papilles

L'équipe de la crèche est heureuse de vous informer que les pommes récoltées en novembre dernier ont été transformées à l'atelier agro-alimentaire du CFPPA de Florac, le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Grâce à cette transformation, plus de 200 petits pots de compotes, faites maison en circuit court, ont été produits et cela sans aucun coût. Une très belle réussite rendue possible grâce à la collaboration avec l'association **Quoi de 9**, le **Département** et les **donateurs des différents vergers** !

Un chaleureux remerciement à Léa Barré, Laura Lafont, les parents présents lors de la transformation, ainsi qu'à ceux qui ont participé à la récolte. Les enfants auront bientôt le plaisir de déguster ces compotes faites maison. **En espérant pouvoir renouveler cette aventure !**



### Une sortie culturelle pour les tout-petits

Le vendredi 23 janvier 2026, les enfants de la crèche Les Castors Juniors ont eu le plaisir d'assister au spectacle *Le Petit B* à la **Genette Verte**, accueilli en partenariat avec Scènes croisées de Lozère.



Dans un univers doux et poétique, le spectacle a su capter l'attention des enfants grâce à des jeux de couleurs, de sons, des textures et de mouvements. Les jeunes spectateurs ont été plongés dans un bain de douceur et de détente, en explorant les textures et les volumes, avec une expérience sensorielle portée par une douce mélodie.

Les bambins ont suivi la représentation avec curiosité, manifestant leur intérêt par des sourires, des regards attentifs et des réactions spontanées.

Cette sortie a permis de vivre une expérience nouvelle, elle s'inscrit dans une démarche d'éveil culturel et sensoriel, favorisant la découverte et l'imaginaire hors du cadre habituel de la crèche. Un doux moment de partage apprécié des enfants comme des professionnels accompagnants.

## LA GENETTE VERTE, Complexe culturel Sud Lozère

### Un hiver chaleureux à la Genette !



Après des ouvertures festives, la Genette Verte a repris son rythme de croisière au fil de l'hiver, avec une salle comble pour le spectacle *Évidences Inconnues* de la compagnie

belge Rode Boom (un mardi soir) et des spectateurs totalement bluffés par la magie nouvelle de Kurt Demey. Le mois de janvier n'a pas été en reste au niveau fréquentation avec 3 spectacles tout public et 4 représentations scolaires, ainsi que 4 actions en direction des publics en lien avec la programmation.



La question de l'alcoolisme ordinaire a été abordée avec le spectacle *Justin*, qui a également permis la tenue d'une boum sans alcool à La Pompe et un atelier cocktails sans alcool avec le GEM et le Contrat Local de Santé, une action complète et un spectacle sensible et drôle pour interroger notre rapport à l'alcool, une action pleine de sens et impliquant de nombreux partenaires qui a touché plus de 250 personnes.

La fin du mois de janvier a été l'occasion de tisser des liens avec la compagnie de danse Marion Muzac, qui a animé deux ateliers et proposé une représentation de *Let's Folk* et 5 représentations dont 4 scolaires d'une forme pour les tout-petits, *Le Petit B*. La diffusion du spectacle *Let's Folk* a été complétée par un mini-bal trad dans le hall de la Genette, animé par les talentueux musiciens de Trado'Sphère.



### Les prochains RDV à ne pas manquer :



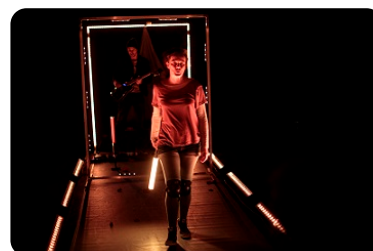
**Didier Super et son groupe Discount**  
+ Graisse Brune  
**Samedi 7 mars**  
**21h**

*Concert debout*  
**12 / 10 / 6€**



**Le P.A.R.D.I.**  
Cie Volubilis

**Samedi 14 mars**  
**20h30**  
Centre culturel Michel  
Vieilledent - Ispagnac  
*Vraie fausse conférence*  
**12 / 10 / 6€**



**L'Odyssée**  
Cie Tire pas la Nappe

**Samedi 31 mars**  
**20h30**  
Salle polyvalente - Meyrueis  
*Théâtre musical*  
**12 / 10 / 6€**

## EAU et ASSAINISSEMENT

### **FLORAC : Début des travaux de reprise du réseau d'assainissement de la Place Paul Comte et de l'Avenue Jean Monestier**

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées de Florac, un nouveau chantier est en cours de réalisation depuis début décembre 2025. Programmés jusqu'à la mi-mai 2026, les travaux prévoient :

- La reprise du réseau d'eau usée de la rue Paul Comte et d'une partie de l'avenue Jean Monestier (entre l'avenue Maurice Tour et la rue de l'Oule)
- Le remplacement du poste de relevage de la place Paul Comte



D'un montant total de 690.000€ HT, cet investissement doit permettre de **réduire de façon significative la collecte d'eau de nappe dans le réseau et l'exfiltration d'eau usée dans le milieu naturel.**

### **CAUSSE MÉJEAN : Fin du premier chantier de récupérateur d'eau de pluie**

Dans le cadre de sa politique de réduction des besoins en eau sur les secteurs en tension, la Communauté de communes a lancé, après l'épisode de sécheresse de 2022, un programme d'installation de récupérateurs d'eau de pluie destinés à l'abreuvement du bétail sur le Causse Méjean.

L'objectif est ainsi d'**équiper une vingtaine d'exploitations, pour réduire la tension sur le réseau d'eau potable** de ce secteur.

La Communauté de communes se félicite de la première réalisation, réceptionnée le 30 janvier 2026, en présence des partenaires financeurs : l'État, le Département et l'Agence de l'Eau.

Pour rappel, la Communauté de communes est un facilitateur dans la réalisation de cette opération. L'autofinancement est assuré par l'exploitant volontaire.



© Clément Palpacuer

## LES BRÈVES DES COMMUNES-MEMBRES

### *FLORAC TROIS RIVIÈRES*

#### *Le gîte L'Étape : travaux et dynamisme au coeur de Florac*

Depuis 2024, le gîte L'Étape à Florac-Trois-Rivières connaît un nouvel élan avec l'arrivée de Guillaume et Charlène à sa gestion. L'établissement offre une capacité de **80 couchages répartis en 26 chambres**, ainsi qu'une salle de restauration et une salle de réunion, adaptées à différents publics. Très investis, les nouveaux gestionnaires ont lancé un programme de travaux : après la rénovation de **la salle de réception, les couloirs, les sols et plusieurs chambres ont été entièrement remis à neuf**.



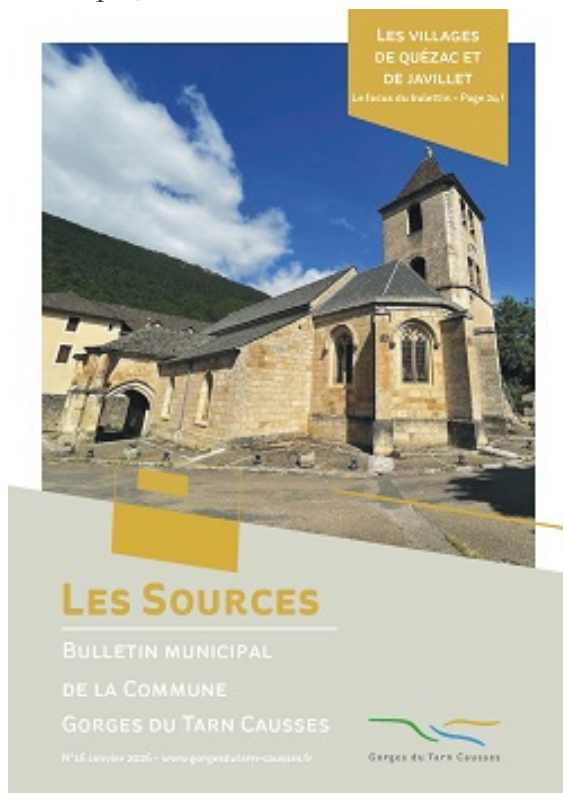
D'autres améliorations sont prévues dans les années à venir, dans une logique durable. La saison 2025 s'est révélée très encourageante, confirmant l'attractivité du gîte et la dynamique engagée.

**Gîte L'Étape**

## GORGES DU TARN CAUSSES

Le bulletin municipal est en ligne !

La commune Gorges du Tarn Causse vient de publier un nouveau numéro du bulletin municipal, intitulé « *Les sources* ».



**Les Sources**

En 48 pages, **revivez ce qui s'est passé sur la commune en 2025 et découvrez les projets 2026** ! Treize associations locales prennent la plume pour aborder un sujet de leur choix avant le dossier historique consacré au village de Quézac et au hameau de Javillet. Au sommaire également : des actualités culturelles, des informations pratiques sur les thématiques de l'environnement et du cadre de vie, du sport et des services, vous sont présentés par les différentes structures du territoire. Cette publication est imprimée en 480 exemplaires et distribuée dans les boîtes, de Hauterives à Fayet. Elle est également disponible en version numérique sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la commune et dans la newsletter municipale hebdomadaire envoyée à 450 abonnés.

## LE COIN DES PARTENAIRES

### AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE GORGES CAUSSES CÉVENNES

#### Projet Destination France – Itinérance touristique en Gorges Causse Cévennes

Marcher, pédaler, parcourir un territoire à son rythme, s'immerger dans les paysages et rencontrer celles et ceux qui les font vivre... Le tourisme d'itinérance séduit de plus en plus de voyageurs en quête de sens, d'authenticité et de sobriété.

Le projet a notamment permis de constituer un collectif de huit entreprises partenaires pilotes :

*Les Bateliers des Gorges du Tarn, L'Aven Armand, La Ferme Caussenarde d'Autrefois, La Grotte de Dargilan, Les Brasseurs de la Jonte, La Source de*

Dans la continuité des dynamiques engagées depuis 2019 (programme RECREATER, colloque itinérance - GR®736 à Florac), et lauréate de l'appel à projet Destination France, financé par l'État (FNADT), l'Agence d'attractivité touristique a mené un projet d'un an autour de l'itinérance touristique en Gorges Causses Cévennes.

L'objectif : **gagner en qualité d'accueil des publics itinérants et accompagner les professionnels du territoire dans l'adaptation de leurs offres aux nouvelles attentes.**

*Quézac, L'Atelier Tuffery et Le Moulin de Cénaret.*

Accompagnées par la chargée de mission et une prestation d'architecte, elles ont travaillé à imaginer des solutions d'accueil durables, fonctionnelles et intégrées aux paysages préservés de notre territoire.

Une démarche collective ambitieuse qui renforce l'attractivité touristique du territoire tout en affirmant une vision claire : **construire, ensemble, un tourisme plus responsable et respectueux.**



© Betty Arnavielhe

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT TARN AMONT

### Face aux inondations, il existe des solutions !

Porté par le Syndicat Tarn-amont, le **dispositif Tarn'Alabri – Prévention inondations Tarn-amont** prévoit un **accompagnement gratuit** des propriétaires / gestionnaires d'entreprises ou de campings situés **en zone inondable**, dans la **réduction de la vulnérabilité** de leur bâti et de leurs occupants / usagers aux inondations.

La démarche consiste en :

#### - La réalisation d'un diagnostic gratuit

Évaluer le risque et apporter des solutions de protection structurelles et organisationnelles adaptées à l'exposition du bien.

#### - L'obtention de subvention pour la mise en place des travaux

Les travaux préconisés par le diagnostic sont subventionnés jusqu'à 40%.

Le bureau d'étude MAYANE a été missionné par le Syndicat Tarn-amont, pour la réalisation des diagnostics et l'accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre des travaux préconisés (du montage des dossiers jusqu'à la réception des subventions).



Pour plus d'informations ou s'inscrire au diagnostic :

07.56.10.92.31 - [alabri@tarn-amont.fr](mailto:alabri@tarn-amont.fr)

**Tarn'Alabri**

## ADIL 48

### **Vous avez un projet d'amélioration de votre logement ?**

Un nouveau programme « **CLEFS pour l'habitat en Lozère** » initié par le Département de la Lozère et l'Anah, en partenariat avec la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, vient d'être lancé pour vous accompagner.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou SCI, et quel que soit votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et personnalisés. Le programme couvre l'ensemble des projets liés à :

- la rénovation énergétique,
- la réhabilitation de logements dégradés,
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Un accompagnement technique à la mise en œuvre de votre projet et à l'obtention d'aides financières pourra également vous être proposé.

L'ADIL de la Lozère est la porte d'entrée unique du programme.

Contactez-nous au 04 66 49 36 65 ou par mail à [contact@adil48.org](mailto:contact@adil48.org).



Un rendez-vous peut vous être proposé afin d'étudier votre projet et de définir un parcours d'accompagnement adapté. Des permanences sont assurées à l'Espace France Services de Meyrueis et à la Maison des Solidarités de Florac, pour une proximité renforcée avec les habitants du territoire.

## À DÉCOUVRIR

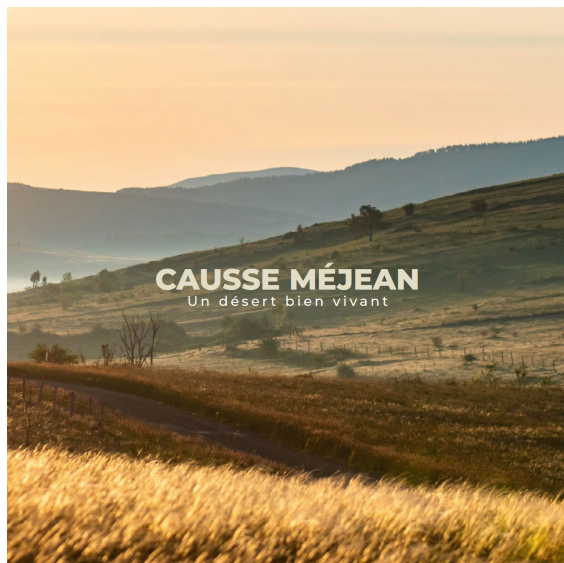
Pour ses 50 ans, L'Association le Méjean a édité un livre.

Une invitation à la découverte du plus grand désert français vivant, de ses 340

Terre ingrate scarifiée avec amour par nos paysans

Terre aride parcourue avec obstination par nos brebis

km², de ses 600 habitants, de ses 15 000 brebis et de ses millions de richesses !



Terre déserte arpentée sans relâche par nos touristes

Terre agropastorale profondément modifiée par l'homme et ses animaux mais toujours aussi sauvage

Terre vivante qui s'offre à vous au fil des pages de ce livre élaboré par une équipe d'habitants passionnés.

*En vente à FLORAC (à la librairie La Berlue et la Maison du Tourisme) et à MEYRUEIS (à la Maison de la presse et l'Office de tourisme), ainsi que dans toutes les librairies de Lozère.*



Le Rochefort  
4 route de Mende  
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES  
04 66 44 03 92  
[contact@cggcc48.fr](mailto:contact@cggcc48.fr)  
Accueil ouvert du lundi au vendredi  
9h-12h / 14h 16h30

Site internet

